

■ **Didier Martignoni Sàrl**, à Nendaz, Le Chargneux, 1997
Haute-Nendaz, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 23. 12. 2002. But: exploitation d'une entreprise de terrassement et de transport. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises qui ont un but identique ou analogue, faire toutes opérations mobilières ou immobilières, conclure tous contrats propres à développer le but de la société ou s'y rattachant directement ou indirectement. A cet effet, la société peut entreprendre toutes opérations commerciales, financières et artisanales liées directement ou indirectement avec son but social. Capital social: CHF 50'000.--. Faits qualifiés: apport en nature : selon convention du 23.12.2002, Didier et Laurent Martignoni font apport de marchines de chantier d'une valeur de CHF 223'750.--, accepté pour CHF 180'000.--, dont CHF 50'000.-- sont imputés sur le capital contre remise des parts sociales, le solde constituant une créance envers la société. Organe de publication: FOSC. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Martignoni, Didier, de Nendaz, à Haute-Nendaz (Nendaz), associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 49'000.--; Martignoni, Laurent, de Nendaz, à Haute-Nendaz (Nendaz), associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.--.

Journal no 109 du 21.01.2003
(00831602 / CH-626.4.007.847-4)